



Saint-Lager



bulletin municipal
2019

SOMMAIRE

Édito.....1

LES COMMISSIONS

L'école est finie.....2

De nouveaux projets pour 2019-20204

L'église de Saint-Lager6

Le jardin de vignes8

Budget.....10

Le tri.....11

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS12

INFOS UTILES.....13

LES ASSOCIATIONS

Le RAMI15

Les assistantes maternelles15

Bibliothèque16

AEP - Théâtre.....17

Batterie Fanfare.....18

Cercles des Aînés.....19

Sou des écoles20

EOCSL.....21

Croque lutins.....22

La fleur au chapeau.....23

Espace des Brouilly24

Amicale des sapeurs-pompiers25

Garderie périscolaire25

État civil 2018

Naissances

Robin GOUILLON 05/01/18
Clément DUPONT 26/01/18
Liam AIDA DALPHINET 12/02/18
Maxence RIZZO 11/03/18
Tom CAMET 06/04/18
Arthur COCARD DECROUX 06/04/18
Mathis GUERIN 08/04/18
Tom MATHON 23/05/18
Antonin PEYRARD 01/08/18
Tom PRAZ 16/08/18
Aloïs DE OLIVEIRA 07/11/18
Alix BEREZIAT 23/12/18
Célia DARGOT 29/12/18

Mariages

Roland BONDUELLE et Delphine ROSTAN 17/02/18
Bastien LEOS et Manon CROZAT 26/05/18
Loïc MEISSAT et Lydie PORCHER 02/06/18
Jean-Pierre BERJOT et Bérénice CHENE 21/07/18
Régis MERLE et Maylis BRAC DE LA PERRIERE 21/07/18
Arnaud SAINT-JAMES et Florence LARGE 27/10/18

Décès

Rolande JAMBON 08/01/18
Paul ROUSSET 13/02/18
Jeannine JUGNET 06/04/18
Bernard BULLIAT 29/04/18
Armand DIRY 17/05/18
Mathilde HAQUIN 20/09/18
Lucien MERLE 02/11/18
Albert COLLONGE 10/11/18
Roland BONDUELLE 28/12/18

MAIRIE

Tél. 04 74 66 82 19 - Fax 04 74 66 70 96
Mél : mairie.st-lager@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi, de 9 h à 12 h
vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30

www.saintlager.fr

Rédaction : Mairie de Saint-Lager
Création et impression : DG Promo - 69220 Belleville-en-Beaujolais
Édité en juillet 2019 - Tirage à 600 exemplaires
Dépôt légal : 3^e trimestre 2019
Toute reproduction de ce document, même partielle est interdite.

 IMPRIM'VERT®



EDITO

Chers Saint-Lageoises et Saint-Lageois,

J'espère que vous aurez plaisir à lire les articles et voir les photos de différentes activités vécues en 2018 dans la commune de Saint-Lager.

Cette rétrospective 2018 arrive avec du retard et je vous prie de bien vouloir m'en excuser. De revoir des moments forts de l'année passée me rappelle les albums photos de famille que l'on aime ouvrir avec ses proches et ses amis, j'espère que vous aurez les mêmes sensations.

Au sein de la commune, nous pouvons évoquer trois points forts qui ont marqué l'année et marqueront notre village pour les années à venir :

- Le chantier de l'école primaire, terminé en décembre dernier, avec la particularité d'avoir eu lieu depuis 3 ans en site occupé. Que de bonheur de voir la joie des enfants lorsqu'ils franchissent la porte de l'école. Ce beau projet sera inauguré le 9 septembre prochain à 15 h 30 en présence du Sous-Préfet, du Député, du Président du Département, du Délégué Régional et un bon nombre d'officiels élus et membres de l'Éducation Nationale : une invitation est jointe à ce bulletin. Venez nombreux !
- La restauration du tableau de l'église de St-Lager grâce à la participation d'un mécène de St-Lager que nous remercions vivement.
- La labellisation de notre territoire du Beaujolais « GEOPARK » le 17 avril 2018 . Cette reconnaissance par l'UNESCO est un grand bien pour notre territoire, notre vignoble. Notre projet Jardin de vignes va voir le jour en 2019 grâce à ce Label : une chance pour notre terre de Brouilly.

L'année 2018 a été marquée par une fête des conscrits avec une centenaire, M^{me} Marthe GRANDJEAN : que de joie et d'émotion... Un défilé du 11 novembre exceptionnel avec sa présence pour le centenaire de l'armistice 1914-1918, au milieu d'enfants des écoles. Une pensée pour elle qui nous a quittés en février 2019.

La vie associative est intense sur la commune et je m'en félicite. Je tiens à remercier tous les présidents d'associations, les bénévoles et aussi élus qui contribuent à ce lien intergénérationnel indispensable pour la cohésion sociale.

Avec tous les conseillers, j'essaie d'ouvrir notre territoire à des manifestations extérieures pour que notre village reste un site de partage, de vie et garde ce caractère de village sans être coupé du monde extérieur. Saint-Lager ne doit pas devenir un « dortoir ».

Ainsi pour 2019, indépendamment des classiques : la Montée historique des Vieilles Bécane, le Marathon International du Beaujolais, Le Rallye de Charbonnière Auto et le Tour de France vélo nous ont honorés par leur passage.

Bonne lecture, Bonnes vacances !

Bien cordialement

René BASSET,
Maire



L'école est finie !

En 2015, un appel à candidatures d'architectes fut lancé. M. Bruno Saint Germain de Villefranche était retenu, puis suivait un appel d'offres aux entreprises. Les travaux ont été réalisés sur 2 ans en site occupé. La première étape consistait à désamianter le bâtiment, car certains matériaux contenaient de l'amiante, principalement, dans la colle de faïence et plinthes.

En 2018, ce fut la dernière tranche de travaux qui consistait à rénover les classes de maternelles, le dortoir, une salle de classe au 1^{er} étage, création d'une tisanerie et d'un local de rangement contre la salle d'évolution, aménagement de WC coté cantine, et pour celle-ci, une pièce pour le stockage de produits et un vestiaire avec un bureau pour l'association.

L'établissement scolaire s'est vu équipé d'une entrée unique sécurisée.

Les enfants, leurs parents et les enseignants apprécient leur école.

Pour finaliser la modernisation de l'école, un équipement de vidéoprojecteurs sera installé dans toutes les classes.

La restauration et la mise en conformité des bâtiments se sont achevées fin 2018.



"Nous sommes bien installés dans notre nouvelle école"

L'école de Saint Lager a 5 classes, de la petite section au CM2. Il y a 118 élèves en tout, répartis comme cela :

- 23 élèves en PS-MS avec M^{me} Romagni (et Kathleen, l'ATSEM)
- 23 élèves en MS-GS avec M^{me} Matéo (et Cathy, ATSEM aussi)
- 21 élèves en CP-CE1 avec M. Dugenne
- 23 élèves en CE2 avec M^{me} Bossan
- 28 élèves en CM1-CM2 avec M^{me} Coup la Fronde

Nous avons également Marie, notre AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire), qui intervient dans les 3 classes élémentaires pour aider les enfants qui en ont besoin.

Nous sommes bien installés dans notre « nouvelle » école car depuis 2 ans, la mairie a tout rénové ! **Toutes les pièces sont équipées de toilettes et de points d'eau : plus besoin de sortir au froid...**

Les murs ont été repeints : quel plaisir de travailler dans des classes lumineuses et colorées ! De plus, nous avons mis des balles de tennis aux pieds des chaises afin de pouvoir travailler dans le calme : plus de grincements dérangeants ! Un grand merci aux parents qui ont percé toutes ces balles... Nous avons également une salle informatique pour nous préparer au collège. Parfois, nous allons aussi dans la salle d'évolution pour chanter ou faire du sport, quand il y a des intempéries...

Dehors, on a 2 cours : celle des maternelles avec un tout nouveau préau et celle des élémentaires avec une belle table de ping-pong offerte par le Sou des Écoles. Elle est très souvent utilisée... Comme nous adorons y jouer ! Parfois, il manque même des raquettes car tout le monde veut faire une partie...

Depuis cette rentrée 2018, l'école peut, sans problème, accueillir des personnes handicapées : la mairie a fait construire des rampes d'accès et a installé un ascenseur. L'école a aussi un portail électronique très pratique parce qu'il y a un code pour entrer et sortir. Nous sommes vraiment en sécurité dans notre établissement. De plus, si nous sommes en retard ou si nous revenons d'un RDV, au lieu de déranger tout le monde, nous sonnons directement dans la bonne classe !

Dans notre école, nous avons la chance d'avoir beaucoup de parents bénévoles qui s'occupent de la garderie, de la cantine et du Sou des Écoles. Grâce à ces derniers, nous pouvons profiter de nombreuses sorties scolaires !

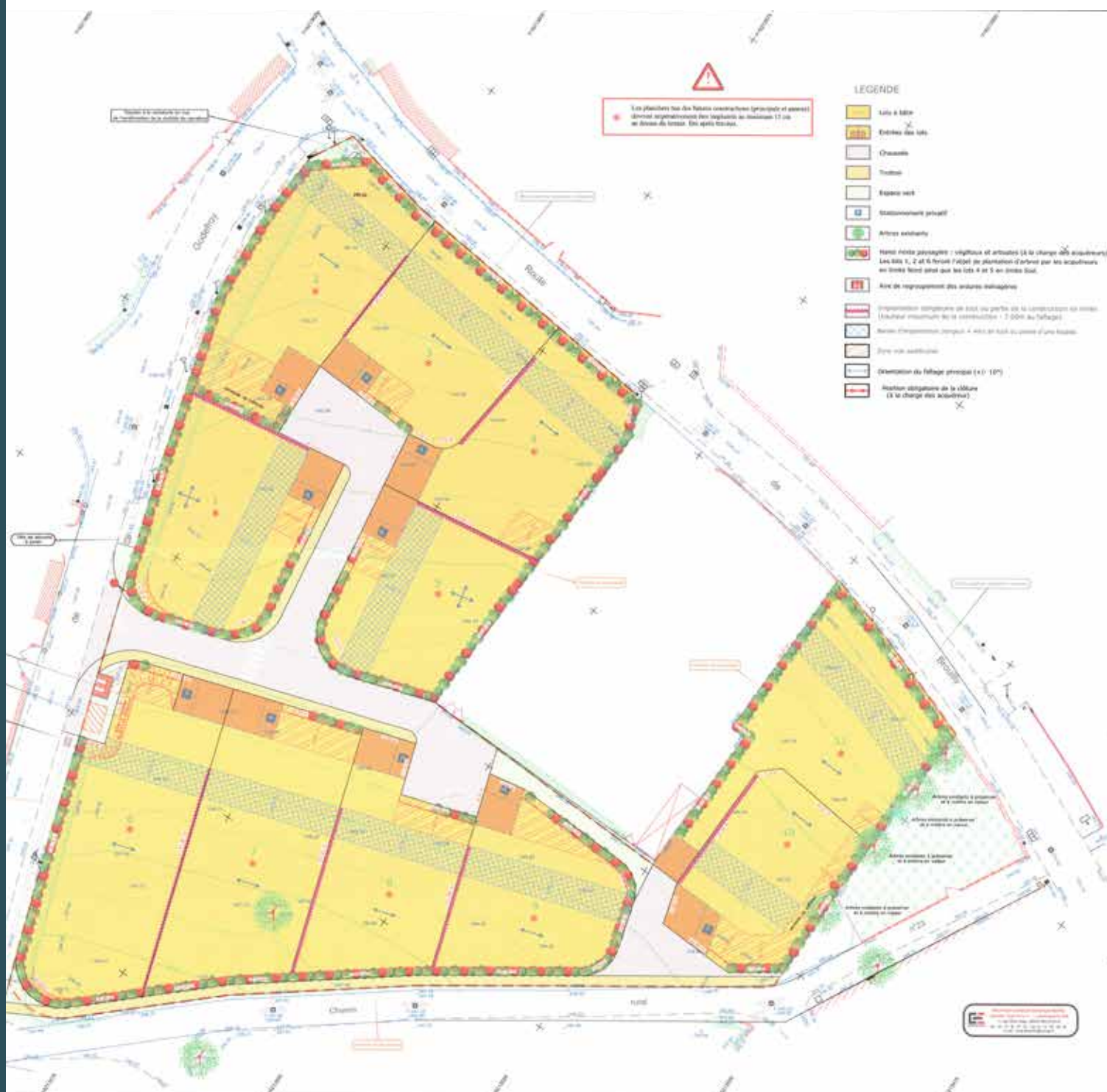
**Tous les matins, nous nous levons de bonne humeur pour venir à l'école.
Quel bonheur d'être écolier ici !**

Texte écrit par les élèves de CM1-CM2



• Lotissement Les Terrasses de Godefroy

Le permis d'aménager qui prévoyait 11 parcelles a été accordé, les premiers lots ont été vendus et les demandes de permis de construire arrivent en Mairie.

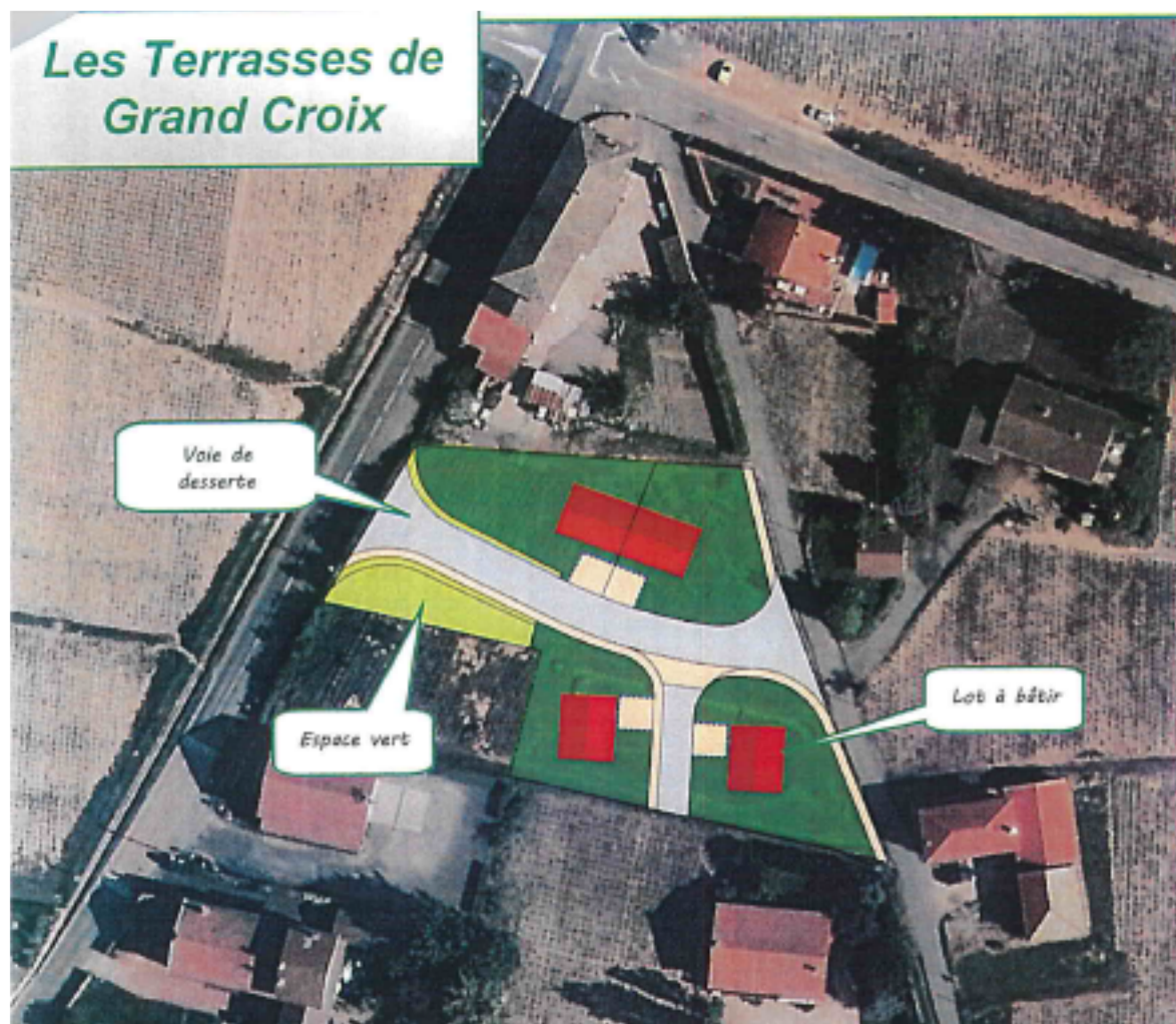


• **Lotissement communal : Les Terrasses de Grand-Croix**

Le permis d'aménager a été accordé. Il prévoit 4 lots de type individuels avec des parcelles allant de 425 à 505 mètres carrés environ. Elles seront principalement à usage d'habitation.

Le projet sera desservi par une voie nouvelle se raccordant sur la route des Brouilly à la route de la Charrière.

La nouvelle voie se composera d'une chaussée et d'un trottoir pour assurer le passage et la sécurité des piétons.



• **Projet de lotissement en face de la salle des fêtes**

Ce projet est en cours d'étude. Il pose un certain nombre de contraintes compte tenu de la saturation de la station d'épuration.

La modification N°2 du PLU de Saint-Lager est en cours

La CCSB a compétence en matière d'urbanisme. La commune fait des propositions pour adapter au mieux l'urbanisme au caractère particulier du secteur. Néanmoins, la loi décidée par l'État (Loi NOTRe) oblige à respecter certaines règles.

D'un autre côté, la commune doit adapter son PLU en rapport avec l'évaluation des lois et en tenant compte du caractère particulier de notre territoire.

L'église de Saint-Lager

Le couronnement de la Vierge : l'histoire d'une restauration exemplaire

Les habitants de Saint-Lager n'imaginent peut-être pas que leur église recèle des trésors !

En effet, plusieurs éléments décoratifs ou objets ont été déclarés protégés par les Monuments Historiques par arrêté du 29 janvier 1982.

Parmi eux, un tableau situé dans le chœur, sur le mur de droite, qui représente le couronnement de la Vierge. Ce tableau pourrait être attribué à Maarten de Vos, peintre flamand (1532-1603) qui travailla en Italie puis à Anvers ou il fut l'un des artistes responsables de la décoration des églises. P-Y KAIRIS, spécialiste belge de la peinture de cette époque, l'a identifié car il existe une autre

version dans l'église de Roborts en Flandre.

Le type de toile utilisé, le format du tableau évoquent une peinture réalisée à la fin de sa vie, au tout début du XVII^e siècle.

Sur ce tableau, la Vierge surmontée de la colombe de la Trinité

est couronnée par le Christ à sa droite et le Père à sa gauche tenant l'Orbe et portant la tiare et une chape brodée d'anges. Quatre anges musiciens entourent la Vierge au pied de la nuée. En partie basse une scène peu lisible, car très usée représente les dix apôtres et deux femmes autour du tombeau ouvert.

Selon l'historien F. BOESPFLUG, « le soin apporté à la peinture de la couronne que le Père et le Fils vont poser sur la tête n'a d'égal que celui avec lequel ont été peints, au-dessus de son aube blanche, les ornements sacerdotaux du Père ornés d'étoile à six branches, sa tiare pontificale à triple couronne selon le bon vouloir de Boniface VIII, sa chape

de cérémonie à fermoir et galon perlés, son étole croisée sur sa poitrine, la sphaira munidi qu'il tient appuyé sur son genou gauche, le bas de la chape avec les anges, les symboles du soleil et de la lune, qui désignent Dieu le Père comme Créateur tout-Puissant du Credo, sans parler de sa chevelure chenue, plutôt convaincante, et de la douleur de son visage.... »

Ce tableau a été donné à l'église en 1831 par un des frères PLACE, Marchand de vin, comme l'indique une inscription sur le cadre.

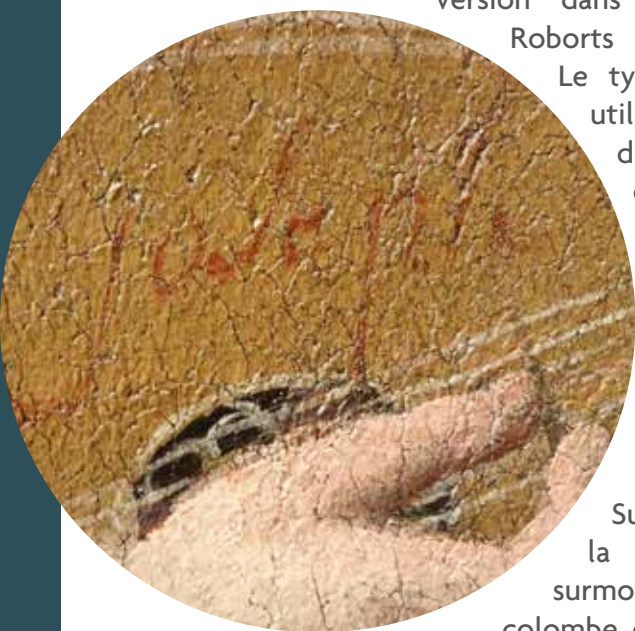
Ce tableau était en très mauvais état, les dégradations étant pour partie liées au vieillissement naturel des matériaux, à des accidents de support, à l'action de l'humidité et au vieillissement des vernis et des anciennes restaurations. La surface était encrassée, empoussiérée et tachée. Le châssis non original un peu faible devait être remplacé.

Sa restauration devenant impérative, il fallait trouver les ressources nécessaires. Le conseil municipal s'est saisi du dossier pour solliciter d'abord la contribution de l'état.

Une demande de subvention a été adressée à la DRAC (Direction régionale des Affaires Culturelles) qui a accepté de contribuer à hauteur de 50%, suivant le barème maximum qui peut être attribué. Rien ne pouvait se faire sans un apport complémentaire. Madame et Monsieur PINASA ont alors proposé de financer la contribution manquante. L'ensemble du Conseil Municipal les remercie vivement de leur action qui permet la sauvegarde du patrimoine de notre commune.

Le 30 janvier 2017 la DRAC notifiait à la mairie l'autorisation de restauration. En avril 2017 le tableau quittait l'église pour l'atelier VICAT-BLANC de Lyon. Le tableau a regagné l'église en juin 2018 en présence de la DRAC, et notamment de Madame Catherine GUILLOT qui a soutenu le dossier, ainsi que de Carole PARET, conservatrice déléguée des Antiquités et objets d'art.

Ultime étape : la découverte par les Saint Lagerois de ce beau tableau.





AVANT



APRÈS

Les étapes de la restauration

Ce travail d'art nécessite des opérations nombreuses et complexes : nettoyage, dépoussiérage, renfort des bords de tension, purification des ajouts dégradés et consolidation des accidents de support, allègement et régularisation du vernis, enlèvement des repeints désaccordés et des mastics, refixage, remise en tension de la toile, mise à niveau des lacunes, vernissage, réintégration colorée... sans oublier les opérations de conservations préventives, notamment pour prévenir l'éventuelle présence d'insectes ou de moisissures.

La restauration remarquable du tableau a été assurée par l'atelier VICAT-BLANC situé à la Croix-Rousse à Lyon. Sont intervenus, Gérard BLANC, habilité par les musées de France et spécialiste support toile, Colette VICAT-BLANC et Louise KLEIN, diplômées de l'Institut National du Patrimoine (INP). Le nouveau châssis a été réalisé par l'atelier CHASSITECH, le cadre a été restauré par l'atelier ROQUETTE (Philippe BOULET).

À chaque étape s'effectue un travail de collecte des observations faites par les restaurateurs. Ceci permet de définir la méthode la plus adaptée pour la mise en œuvre et le choix des produits et matériaux.

Le protocole s'appuie sur une analyse rigoureuse des altérations et de leurs causes. La conservation ou non de repeint ou de surpeint est discutée dans un souci d'harmonisation de l'ensemble. Le rapport de restauration permet de laisser une trace de ce travail. Il a été remis à la mairie de Saint-Lager et à la DRAC par les ateliers.



Une église dédiée à Saint Léger... qui était-il ?

Saint Léger était évêque d'Autun au VII^e siècle et Ministre de Childéric II, successeur de Clotaire III. Cette succession donnait lieu à de terribles combats. Quand Autun fut assiégée, il choisit de se livrer à son ennemi, Ebroïn, pour épargner la cité et ses habitants. Le supplice que ce dernier lui fit subir fut terrible : Ebroïn lui fit arracher les yeux, les lèvres et la langue.

Mais Saint Léger survécut miraculeusement puis fut recueilli pendant deux ans à l'abbaye de Fécamp. Ebroïn finit par le retrouver et le fit décapiter.

Nous fêtons Saint Léger le 2 octobre.

Le jardin de vignes

Le projet consiste à aménager le parc Morandi, près de l'Espace des Brouilly, en un jardin sur le thème de la vigne.

Il s'agit de créer un jardin botanique qui rassemble et met en scène une collection d'espèces du genre « Vitis » dont certaines sont utilisées dans la viticulture et d'autres présentent des intérêts esthétiques. L'objectif est de découvrir de façon ludique la diversité de vignes botaniques existantes dans le monde ainsi que les variétés des modes de conduites possibles tant pour la viticulture que pour l'ornement.

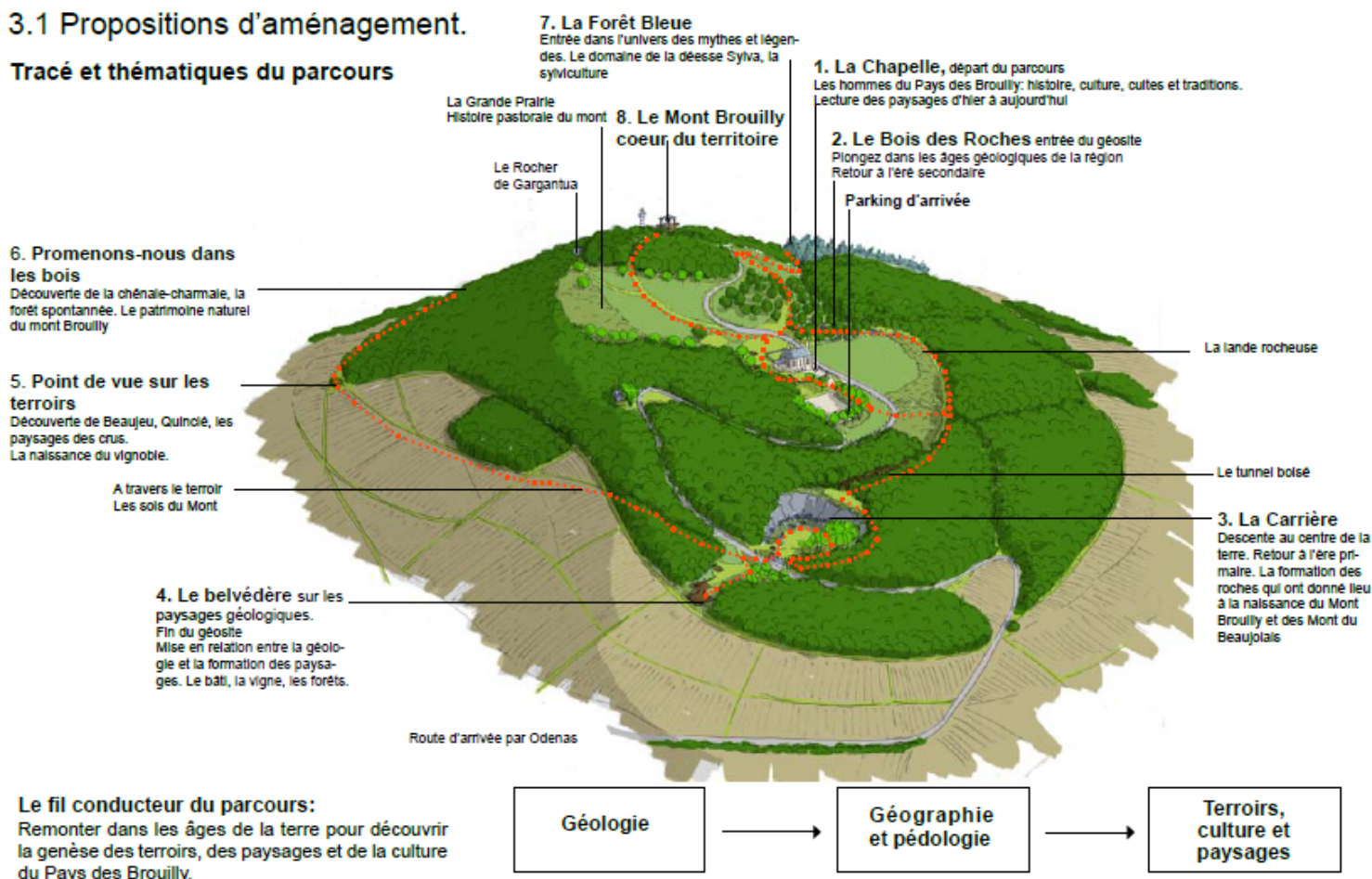
Ce projet s'inscrit dans la valorisation touristique et paysagère du Mont Brouilly, reconnu comme Géosite majeur du Geopark Beaujolais.

Le jardin de vignes viendra compléter l'offre touristique locale et devra permettre de générer un point de départ lisible et attractif de ce géosite.

III. Projet

3.1 Propositions d'aménagement.

Tracé et thématiques du parcours





Vitis aestivalis (Amérique)



Vitis girdiana (Amérique)



Vitis rupestris (Amérique)



Vitis rotundifolia



Vitis palmata

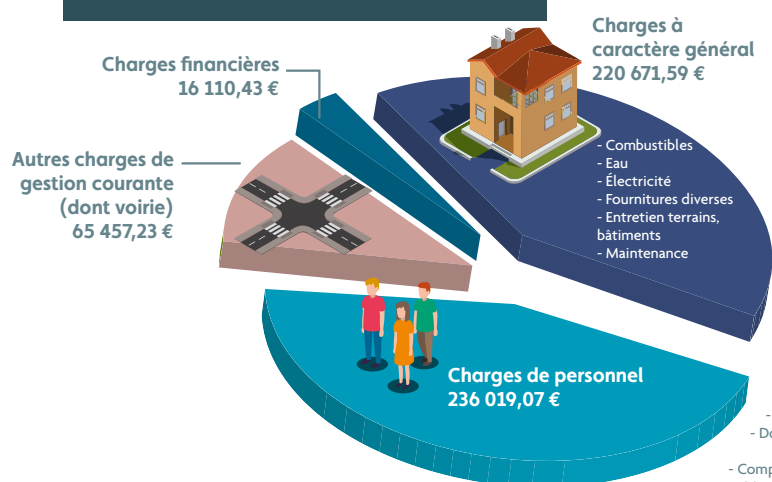


Vitis vicifolia

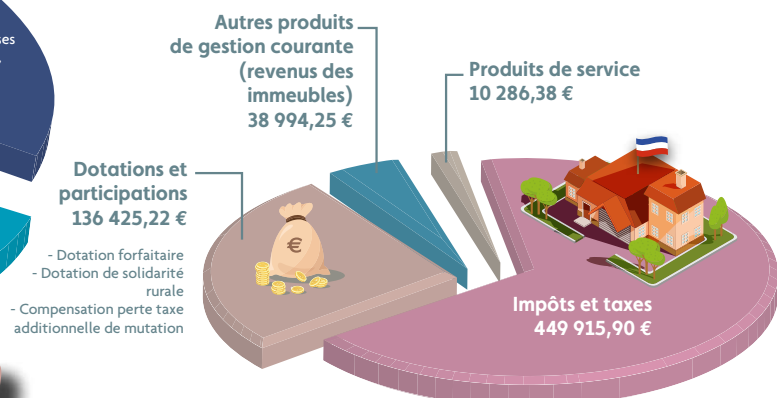
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018

Compte administratif prévisionnel

Dépenses 538 258,32 €



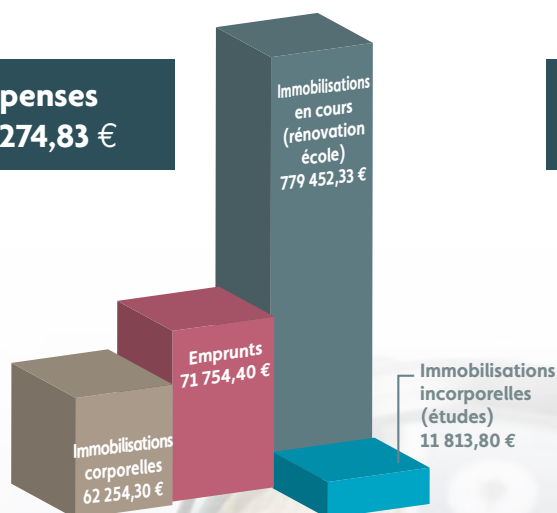
Recettes 635 621,75 €



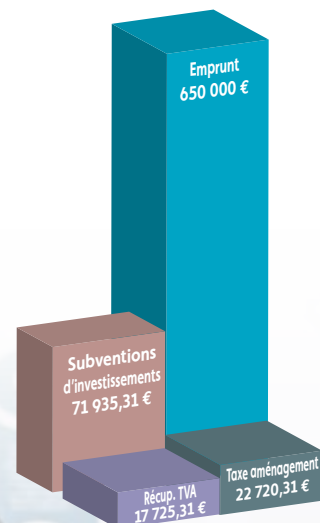
Excédent de fonctionnement 97 363,43 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2018

**Dépenses
925 274,83 €**



**Recettes
762 380,93 €**



Déficit d'investissement -162 893,90 €

**DOTATIONS
2019**

44 235 €





Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas...

Du 17 au 25 novembre 2018 se tenait la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. À cette occasion la CCSB a organisé une exposition sur la consommation. Deux chariots étaient présentés :



Chariot Maxi Déchets
86,55 €



Chariot Mini Déchets
60,93 €

- le chariot maxi-déchets composé de produits en petits conditionnements, en portions individuelles et/ou suremballés (par exemple des paquets de lingettes pour laver le sol, petits flacons de gel douche, petits paquets de pâtes...)

- le second chariot présentait des produits en gros conditionnement, avec moins d'emballages (exemple un bidon en plastique de produit pour laver le sol, un grand flacon de gel douche, un gros paquet de pâtes...).

Les deux chariots présentés respectaient les mêmes quantités de produits et les mêmes marques.

En comparant ces deux chariots il apparaît clairement que le chariot mini-déchets est celui qu'il faut choisir. En effet, il est plus économique d'acheter des produits en gros conditionnement que des produits en portions individuelles et les déchets produits sont beaucoup moins nombreux.

Le VRAI du FAUX dans le tri



• Le tri des déchets n'est pas important pour notre planète.

Le tri des déchets va permettre de recycler, de fabriquer de nouveaux objets. Ainsi les ressources naturelles de notre planète seront protégées et préservées.

FAUX

• Dans le conteneur vert pour le verre nous pouvons mettre tout le verre.

Dans ce conteneur, seuls les verres qui ont contenu à manger ou à boire au moment de l'achat peuvent être déposés.

FAUX

• Je dois apporter les cartons bruns (gros cartons) à la déchèterie.

Les cartons bruns sont trop gros pour être déposés dans le conteneur ou le bac jaune. Ils risquent d'obstruer la chaîne de tri au centre de tri. Il faut donc les apporter à la déchèterie où ils pourront être recyclés.

VRAI

• Dans le conteneur ou le bac jaune, pour la matière plastique, je n'ai le droit de jeter que les emballages en plastique qui ont la forme d'une bouteille ou d'un flacon?

Effectivement les plastiques n'ayant pas la forme d'une bouteille ou d'un flacon doivent être jetés dans la poubelle normale. Nous ne pouvons pas les trier pour le moment. Donc la barquette en plastique, le pot de yaourt, le film plastique: INTERDITS

VRAI

• Je peux déposer ma cartonnnette dans le conteneur bleu pour le papier.

La cartonnnette n'a rien à faire dans le conteneur bleu à destination du papier. Elle est considérée comme un refus, pollue le flux et augmente les coûts du traitement du papier car il faut l'enlever.

FAUX

• Pour les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E), il faut penser à enlever les piles ou les batteries avant de les jeter à la déchèterie.

C'est vrai. Si vous laissez vos piles ou vos batteries dans vos appareils, ils peuvent être à l'origine d'un incendie dans les centres de traitement. Donc pensez bien à les retirer avant de jeter votre D3E.

VRAI

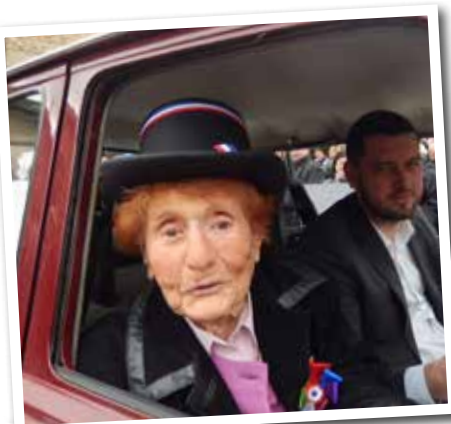
• Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Et oui, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Et pour cela, il existe différentes façons pour éviter de jeter ou de produire trop de déchets :

VRAI

Faire réparer ses objets, donner ou vendre ce dont on a plus besoin, apporter ses objets ou autres non cassés dans une recyclerie, coller un stop pub sur sa boîte aux lettres, acheter malin, limiter les emballages, utiliser de la vaisselle réutilisable, utiliser un sac cabas...

La Classe en 8





Location des salles

TARIF LOCATION AU FOYER RURAL Chèque de caution de 600 €	GRANDE SALLE Capacité de 300 personnes	OPTION OFFICE	SOUS TOTAL	PETITE SALLE Capacité de 30 personnes
Extérieurs à la commune	570 €	130 €	= 700 €	100 €
Habitants de la commune	270 €	90 €	= 360 €	90 €
Associations - amicales	110 €	90 €	= 200 €	50 €

Lors de votre réservation, un règlement du foyer rural vous sera remis.

MAISON SAINT-PIERRE	Devis personnalisé en mairie
---------------------	------------------------------

CAVEAU DE LA MAISON SAINT-PIERRE Chèque de caution de 200 €	Capacité de 40 personnes - Caveau loué en l'état : trois tables et un évier - Mise à disposition au locataire d'un ensemble de nettoyage, - État des lieux avec la personne responsable de la Maison St-Pierre
Habitants de la commune	50 €
Extérieurs à la commune	75 €



À FOURNIR POUR TOUTE RÉSERVATION :

Une attestation d'assurance à demander à votre assureur pour dégâts des eaux, incendie et bris de glace.

Horaires déchetterie

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

LUNDI : 13 h 30 - 18 h 30

MARDI : 13 h 30 - 18 h 30

MERCREDI : 8 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h 30

JEUDI : 13 h 30 - 18 h 30

VENDREDI : 13 h 30 - 18 h 30

SAMEDI : 8 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h 30

En hiver : fermeture à 17 h 30.

Ordures ménagères



Les ordures ménagères sont constituées des déchets ménagers non recyclables.

En cas de déchets non conformes (présence de cartons, déchets verts, encombrants...) le bac ne sera pas collecté par le service de ramassage.

La collecte des déchets ménagers à lieu le jeudi à Saint-Lager

Nous vous rappelons que les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de la collecte, et rentrés après celle-ci.

La collecte est assurée les jours fériés, sauf Noël et Jour de l'An pour lesquels les dates vous seront communiquées dans votre Mairie.

Le SIEVA c'est :

- 15 communes,
- 23 réservoirs,
- 10 stations de pompage,
- 397 km de canalisation,
- 1 108 296 m³ d'eau produit par an,
- 663 482 m³ de consommation globale par an,
- 17561 habitants estimés desservis,
- 7 279 abonnés, soit 18,3 abonnés par kilomètre.



Le RAMI « Les p'tits lapins en balade » à ST-LAGER

Le Relais d'Assistants Maternels Itinérant (RAMI) propose des temps collectifs à la salle des fêtes de St Lager, pour tous les assistants maternels, gardes d'enfants à domicile et enfants de moins de 6 ans du secteur. Ces temps d'animations sont organisés par une animatrice, deux matinées par mois, de 9 h à 10 h 45. Chansons, jeux, activités manuelles, psychomotricité, intervenants professionnels extérieurs... rythment ces matinées.

Pour St-Lager, une réflexion est en cours pour transférer les activités dans un local de la Maison Saint-Pierre, mieux adapté et bénéficiant de la proximité de la bibliothèque.

Le RAMI se déplace également dans 5 autres communes (Cercié, Charentay, Odenas, Dracé, St-Etienne-La-Varenne). Les assistants maternels, gardes d'enfants et familles adhérentes peuvent également se rendre dans ces communes, ainsi qu'au RAM de Belleville-en-Beaujolais « Les p'tits lapins ».

Le RAMI est un service pour tous : assistants maternels, gardes d'enfants et également pour les familles : recherche de modes d'accueil petite enfance, lieu d'échange et de parole, accompagnement pour les parents-employeurs, professionnalisation et formations, conférences, renseignements sur le métier pour les futurs professionnels...

Des permanences ont lieu les mardis de 14 h à 19 h et les vendredis de 8 h à 16 h dans les locaux du RAM, au 15 rue des écoles à Belleville-en-Beaujolais.

Pour plus de renseignements :

Animatrice : PLATTIER Sarah

Mail : rami.ptitslapinsenbalade@gmail.com

Tél. 06 01 06 61 34



Les assistantes maternelles

Évelyne D'INNOCENZO

496, route de la Perrière - 06 08 53 05 35

Chrystèle DUTREVE

Le Coteau - 04 74 66 82 23

Nadine GEERENS

781, route des Brouilly - 04 74 68 15 84

Christelle GUEYDON

950, route de Charentay - 04 74 66 88 82

Lydie HORN

673, route de la Grande Raie - 04 37 55 16 99

Angélique MATHON

1541, route de Brouilly - 06 64 29 49 10

Pierrette VANVINCQ

929, route des Brouilly - Le Clos des Vignes
06 23 02 74 77

Céline VIALLETON

166, chemin de Bergeron - 04 26 74 44 31



Bibliothèque municipale

Réseau de 11 bibliothèques :

Beaujeu - Belleville-en-Beaujolais - Charentay - Corcelles - Fleurie - Lancié - Odenas - Quincié-en-Beaujolais - St-Étienne-la-Varenne - Villié-Morgon et Saint-Lager.

Nous vous invitons à venir pousser la porte de votre bibliothèque municipale ou une équipe de bénévoles assure l'accueil et vous informe de toutes les dernières nouveautés acquises.

Libres d'accès, nos bibliothèques proposent un catalogue commun de plus de 100 000 ouvrages, contenant un large choix de romans enfants, policiers, livres large vision, BD, DVD, revues, reproduction d'œuvre d'art.

La durée du prêt est de 3 semaines.

Une carte et un tarif unique permettent aux habitants de la CCSB d'emprunter dans l'ensemble des bibliothèques.

Cette année nous avons organisé avec la bibliothèque de Quincié-en-Beaujolais et Beaujeu, une balade contée autour du Mont Brouilly associé au Mont Fuji (Japon). Au cours de cette balade, plusieurs contes japonais et français ont été lus par des bénévoles des bibliothèques et Maurice Bonnetain que nous tenons à remercier.



HORAIRES D'OUVERTURE

- Mercredi de 14 h à 16 h
- Samedi de 10 h à 12 h

TARIFS

- **CCSB : 5 € par an**
- **Gratuit** pour les moins de 26 ans
- **Tarif réduit** (demandeurs d'emploi, étudiants) : 2 €
- **Hors CCSB : 12 €**





AEP - Théâtre

Merci Michèle !

D'après les historiens de l'AEP, elle soufflait déjà en 1975, mais sur les côtés... Les professionnels comprendront ce que nous voulons dire. La liste des pièces auxquelles elle a participé est bien longue en voici quelques-unes : La soupière, Cher Trésor, Le Trésor de Tante Agathe...

Quand vous la croiserez n'hésitez pas à lui demander quelle était sa pièce préférée. Michèle a décidé cette année de rendre son tablier de metteur en scène. Elle ne quitte pas l'AEP, avec Marcelle et Paul elle travaille au sein de la commission historique à la mémoire de l'AEP. Nous la remercions chaleureusement pour son dévouement et son travail.



Batterie Fanfare...

1959/2019 :

60^e anniversaire de la musique.

1968/2018 :

50^e anniversaire des majorettes.

Le 22 Juin 2019 à Cercié, l'ensemble Batterie-Fanfare et Majorettes a fêté ses anniversaires. Une fête bien méritée après 60 ans et 50 ans de travail, d'investissements personnels pour maintenir cette formation, bien connue dans le Beaujolais et même au-delà de ses frontières.

La batterie-fanfare, sous la direction, d'Olivier BONTE, compte 25 musiciens, tous amateurs, et propose défilés, concerts... Notre style musical s'est modernisé afin d'attirer une jeunesse dont notre répertoire était méconnu.

Le groupe de majorettes a su perdurer, avec 50 ans d'existence sans interruption, ceci est un exploit ! En 1968, M. MORANDI créa cette section de majorettes, qui furent 14 fois championnes Rhône-Alpes UFF.

En 2012, fut créée une section « pompons » afin d' étoffer le groupe et de diversifier les activités. En 2012, deux équipes « pompons » sont inscrites en compétition nationale NBTA (National Bâton Twirling Association). Ensuite, devant la demande, a été créée une section « twirling-bâton ».

Toutes les filles qui participent à ces activités sportives, sont issues et participent au groupe de majorettes.

Les 19, 20 et 21 mai derniers à Dunkerque, les équipes seniors et minimes étaient sélectionnées pour la finale du championnat de France. L'équipe minimes termine 8^e, alors que les seniors arrivent sur la 3^e place du podium (après sept finales).

L'ensemble batterie-fanfare, majorettes, pompons et twirling-bâton est affilié à la CMF (Confédération Musicale de France), à la FFSTB (Fédération Française de Sport et Twirling-Bâton) et à la NBTA, qui nous permet d'avoir l'agrément « Jeunesse et Sport ».

Un défi attend maintenant le bureau et son conseil d'administration, retrouvé et regroupé le 22 juin 2019 les quelque 240 majorettes et 190 musiciens, musiciennes qui ont contribué à la survie de cette famille où il fait bon vivre...



Le bureau :

Président : Gérard MARQUETOUX

Vice-président : Georges BARJOT

Secrétaire : Gérard JOMAIN

Trésorier : Éric RUET

Très. adj. : Jérémy CLAVELOUX

Directeur : Olivier BONTE

Section musique :

Vendredi 20 h 00- 22 h 00

Section pompons :

• Juniors : Mardi 18 h 30 - 20 h 00

• Seniors : Mardi 20 h 00 - 21 h 30

Responsables pompons :

Virginie JAUX / Alicia JAUX

Section majorettes :

Vendredi 17 h 30 - 20 h 00

Responsables majorettes : Virginie JAUX

Sacha WALLEZ

Section twirling-bâton :

Entraînements :

Vendredi 20 h 00 - 21 h 00

Responsable twirling :

Amandine AYIOT

Pour nous contacter : 06 08 54 69 38

Mail : bfsaintlager@free.fr



Cercle des aînés

Par manque d'adhérents, l'avenir du club est engagé pour la suite de son existence.

Crée en 1996 par René AUDIFFRED, président à l'époque, le cercle vit au travers des aînés qui donnent de leur temps !

En cette année 2018, nous avons perdu 5 membres actifs :

- Paul ROUSSET, 95 ans
- Hélène JUGNET, 80 ans
- Georges VERNUS, 80 ans
- René GIRARD, 83 ans
- Albert COLONGE, 90 ans

Pour cette nouvelle année 2019, de nombreuses activités sont proposées :

- . Le 3^e mardi de chaque mois, réunion mensuelle avec quelques occupations comme les jeux de cartes, scrabble, rummikub, pétanque aux beaux jours, fleurs pour les conscrits et vogue.
- . Concours de pétanque en interclubs où nous participons en deux demi-journées.
- . Bowling à Villefranche organisé par un club inter en une demi-journée.

Si vous êtes prêt à donner de votre temps et continuer à faire vivre le Club, venez nous rejoindre !

Pour tous renseignements ou manifestations, merci de vous adresser à M^{me} Rose BERTOLDO 04 74 66 81 57.



Section Marche

Comme l'an dernier la marche reste programmée un jeudi sur deux, suivie d'un goûter convivial.

Voici les dates :

Départ du puits en face de l'église

Janvier	10 et 24 à 13 h 30
Février	07 et 21 à 13 h 30
Mars	07 et 21 à 13 h 30
Avril	04 et 18 à 14 h
Mai	02 et 16 à 14 h
Juin	13 pique-nique 9 h et 27 à 14 h
Juillet	11 et 25 à 14 h
Août	Pas de marche
Septembre	05 et 19 à 14 h
Octobre	03 et 17 à 14 h
Novembre	14 et 28 à 13 h 30
Décembre	12 et 26 à 13 h 30

Contact :
daniel.dumoulin48@gmail.com
Tél. 06 32 05 44 55

Les associations

Sou des Écoles

Le Sou des Écoles est une association qui compte 22 membres actifs bénévoles et qui est aidée pour les grandes manifestations par des familles bénévoles.

Notre but est de pouvoir financer au maximum les projets scolaires des enfants de l'école de Saint-Lager.

Cela peut-être les voyages scolaires, mais aussi le renouvellement de petit matériel ou les spectacles.

Pour cela nous réalisons plusieurs manifestations :

- **Vente de calendriers**
- **Bourse aux jouets** : samedi 30 et dimanche 1^{er} décembre 2019
- **Vente de sapins de Noël** : samedi 07 décembre 2019
- **Arbre de Noël**
- **Vente Bréchets de Poulet** : samedi 2 février 2019
- **Carnaval** : samedi 9 mars 2019
- **Randonnée** : dimanche 12 mai 2019
- **Tournoi de Molkky** : samedi 25 mai 2019
- **Kermesse** : samedi 29 juin 2019

Les bénéfices de toutes ces actions ont permis de financer pour l'année 2017/2018 :

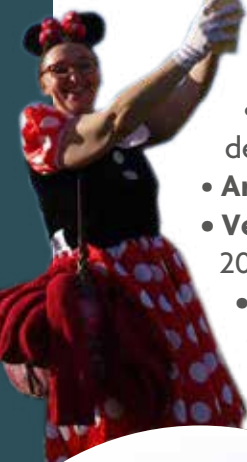
- Les cadeaux de Noël ainsi que le spectacle pour les maternelles
- Les places de cinéma
- Les entrées pour l'auditorium
- Les transports en train pour Lyon pour les classes de CE2, CM1, CM2
- La classe verte
- Les entrées pour Touro parc ainsi que pour le musée Gallo Romain

Les membres du Sou tiennent à remercier toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, contribuent au développement de cette association. Merci également à Monsieur le Maire, à ses conseillers et à l'ensemble des Saint-Lageois(es) qui nous soutiennent dans nos manifestations.

Bureau :

Président : PRAT Sébastien
Vice-Président : PLASSE Philippe
Secrétaire : JAMMET Marie
Secrétaire Adjointe : THIERRY Emilie
Trésorière : GAILLARD Amandine
Trésorière Adjointe : HORN Lydie

Adresse mail : sdestlager@gmail.com



EOCSL Foot

L'Entente Odenas Charentay Saint-Lager, club du Beaujolais en pleine expansion :

Issue de 3 communes voisines, l'EOCSL a vu le jour en 2011 en fusionnant les 3 clubs de football des 3 villages : Charentay, Odenas et Saint-Lager !

En 7 saisons l'Entente n'a cessé de s'agrandir passant de 200 à 300 licenciés cette saison, de se développer, elle possède ainsi une équipe, au moins, dans chaque catégorie d'âge, des U6 aux seniors et même une équipe vétérans, en passant par les U7, U8, U9, U11, U13, U15, U17 et U19, presque un exploit pour un club issu de trois villages de cette taille.

Toutes ces formations s'avèrent, qui plus est, dirigées par des éducateurs diplômés. L'EOCSL est également l'un des tout premiers clubs du district du Rhône à avoir mis en place une formation spécifique pour les gardiens de but. Ces derniers, issus de chacune des catégories, bénéficient d'une séance de perfectionnement hebdomadaire.

Quarante-cinq ans après les premiers pas d'une bande de pionniers enthousiastes, le football à Charentay et dans ses deux villages voisins possède plus que jamais un bel avenir devant lui !



Cette saison 2018/2019 le club ouvre son école de foot Féminine et crée une équipe Féminine U18 pour la première fois de son histoire.

Le club devrait obtenir la labellisation École de football féminine, le label jeunes, symbole de son développement, et la reconnaissance de la FFF pour le travail de tous les bénévoles.



Si vous désirez faire partie de l'aventure (joueur, joueuse, bénévole, dirigeant, éducateur ou arbitre) n'hésitez pas à prendre contact avec le Comité directeur.

Les valeurs du club : Convivialité, Respect, Engagement et Esprit d'équipe.

Site internet : www.eocsl.fr

Facebook :

<https://www.facebook.com/eocslfoot>



Croque lutin, gestion de la cantine scolaire

Croque Lutin, association loi 1901 à but non lucratif, est entièrement consacrée à la gestion de la cantine scolaire de l'école maternelle et primaire de Saint-Lager.

Aujourd'hui, Croque Lutin prépare environ 60 repas chaque jour pour les élèves de Saint-Lager et organise tous les mois des repas à thèmes pour les enfants. En particulier un repas de Noël et un repas champêtre particulièrement appréciés des enfants.

Nous organisons plusieurs manifestations pour financer le fonctionnement de la cantine :

- Novembre 2018 : Vente de chocolat de Noël
- Novembre 2018 : Bourse aux vêtements Automne
- Mars 2018 : Bourse aux vêtements Printemps
- Mars 2018 : Repas des conscrits

Un marché de Noël est en cours d'étude pour décembre 2019 !

L'association est actuellement composée de 5 parents bénévoles et de 4 salariés dont 1,5 pris en charge par la mairie.

Présente dans le quotidien des enfants à l'école, nous faisons le nécessaire pour leur apporter des repas équilibrés et variés, préparés par Sylvie depuis plus de 25 ans, en veillant à leur sécurité et à leur bien-être.

Dans le cadre de la gestion de la cantine (fonctionnement de la cantine et/ou organisation des manifestations) nous recherchons de nouveaux parents d'élèves de l'école de Saint-Lager pour renouveler ou compléter notre équipe de parents bénévoles.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour échanger avec nous !

Bureau 2018-2019

Présidente : Audrey MUFFAT-JOLY - 06 76 98 39 14

Trésorière : Laurence FLEURY

Secrétaire : Angélique DIJKGRAAF

Membres actifs : Kerstin MARIOTTI et Sylvie BENTO

Pour tout contact : cantinesaintlager@gmail.com

CROQUE LUTIN est sur Facebook !

Venez consulter les informations sur notre page.



La fleur au chapeau

La foire du 1^{er} Mai a enfin pris son envol, la météo n'ayant pas boudé cette année, les rues de Saint-Lager se sont remplies de 90 % exposants dès 6 h 30 qui ont contenté un nombre croissant de visiteurs.

Une multitude de stands divers et variés, des créateurs de bijoux, vannier-graveur sur verre, peintre, exposition voitures, fleurs, volailles, fromages, vins des régions de France, bonbons, gâteaux, crêpes, confitures ont contenté des dizaines de promeneurs.

Les enfants n'avaient pas été oubliés : promenades en calèche, trampoline, manège, pêche aux canards, participation aux spectacles des Mercenaires du désert qui ont animé les rues, à la grande joie de toutes et tous. Le concours des vins du village connaît un succès grandissant, suivit de sa remise de prix et du vin d'honneur pour remercier les dégustateurs et donateurs.

L'édition 2018 a enfin permis aux organisateurs bénévoles de visualiser la foire dans son ensemble, jusqu'à présent la pluie avait joué la trouble-fête. Nous avons de nouveaux projets pour 2019, mais chut pour l'instant nous préparons et peaufinons cette édition.

Vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous accueillerons au sein de notre association dont la devise est bonne humeur, joie de faire découvrir notre petit village Beaujolais.

Si vous connaissez des créateurs vous pouvez leur transmettre nos coordonnées :

lafleurauchapeau@gmail.com

ou 06 26 95 54 11.

Nous vous remercions.



Espace des Brouilly

L'Espace des Brouilly, à Saint-Lager, c'est :

- Un lieu ouvert tous les jours et toute l'année de 10 h 00 à 12 h 30, et de 14 h 30 à 19 h 00.
- La plus grande boutique au monde où vous trouverez plus de 120 références en vins de Brouilly et Côte de Brouilly, et leurs différents lieux dits, représentés par plus de 50 domaines. Possibilité de dégustation et achats en boutique ou sur le site internet : www.espace-des-brouilly.com
- Chaque semaine des vignerons différents qui présentent leurs vins, leurs domaines et l'amour de leur travail.
- Des possibilités de trouver des produits du terroir avec des saucissons, terrines, fromages, miels et confitures... que l'on peut consommer sur place ou à emporter.
- Des animations tout au long de l'année, avec surtout les Quiz de l'Espace tous les vendredis soir de juillet et août.
- Des informations touristiques pour profiter pleinement de cette magnifique région : Le Beaujolais.
- Au pied du premier Géosite du nouveau UNESCO Global Géopark Beaujolais, sans cesse en évolution.

- Le départ et l'arrivée de la randonnée permanente cyclotouristique des Sixphonnés du Mont Brouilly.
- Une terrasse couverte, un lieu de dégustation, havre de paix au pied des vignes.
- Le siège social de l'association des producteurs des crus Brouilly et Côte de Brouilly et de la confrérie des Amis de Brouilly.

N'hésitez plus à venir ou revenir, tous les vignerons vous souhaitent une excellente année 2019 et vous attendent à l'Espace des Brouilly !

Espace des Brouilly
Parc Emile MORANDI - 69220 Saint-Lager - France
Tél. +33 (0)4 74 66 82 65
espace.brouilly@orange.fr
www.espace-des-brouilly.com



Amicale des Sapeurs-pompiers

Activités diverses pour l'année 2018 :

- Banquet de la Ste Barbe en janvier
- Portes ouvertes le samedi 26 mai,
- Loto le 25 novembre à Cercié,
- Arbre de Noël en décembre.

Nous tenions à remercier, l'ensemble des habitants des deux communes, pour leur accueil lors de la présentation de notre traditionnel calendrier.



Garderie Périscolaire les Cop'1

L'association les Cop'1 propose un service de garderie périscolaire destiné aux enfants scolarisés à l'école de Saint-Lager.

La garderie est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30.

Les enfants sont accueillis par une équipe de trois animatrices bienveillantes et motivées (Cathy GILLET, Laurence LEFEBVRE et Nelly MERVILLE). En dépannage ou au long cours, ce temps d'accueil périscolaire de qualité est indispensable à de nombreuses familles.

La traditionnelle fête de fin d'année rassemble, autour des enfants et des animatrices, toutes les personnes qui œuvrent au développement de l'association.

Bureau 2018-2019 :

Présidente : Aurélie JANNY

Trésorière : Chrystele FURNION

Trésorière-adjointe : Delphine PRAT

Secrétaire : Muriel CURTET

Contact et information :

garderielescop1@gmail.com



Juillet

L 1	
M 2	● 27
M 3	
J 4	Cercles des Aînés Sortie éperonilles
V 5	Espace des Brouilly Quiz
S 6	Artisans Soirée villageoise
D 7	Classe en 2 Pique-nique
L 8	
M 9	● 28
M 10	
J 11	
V 12	Espace des Brouilly Quiz
S 13	Classe en 0 Pétanque
D 14	Commemoration
L 15	Classe en 5 Pique-nique
M 16	29
M 17	
J 18	
V 19	Espace des Brouilly Quiz
S 20	
D 21	
L 22	
M 23	30
M 24	
J 25	●
V 26	Espace des Brouilly Quiz
S 27	Aînés de Brouilly Guinguette
D 28	
L 29	
M 30	31
M 31	

Août

J 1	Boules Nocturne
V 2	Espace des Brouilly Quiz
S 3	
D 4	
L 5	
M 6	32
M 7	●
J 8	
V 9	Espace des Brouilly Quiz
S 10	
D 11	
L 12	
M 13	33
M 14	
J 15	○
V 16	Espace des Brouilly Quiz
S 17	
D 18	
L 19	34
M 20	Cercles des Aînés Réunion
M 21	
J 22	
V 23	Espace des Brouilly Quiz
S 24	
D 25	
L 26	
M 27	35
M 28	
J 29	
V 30	Espace des Brouilly Quiz
S 31	

Septembre

D 1	
L 2	
M 3	36
M 4	
J 5	
V 6	●
S 7	
D 8	
L 9	
M 10	37
M 11	
J 12	
V 13	
S 14	○
D 15	
L 16	38
M 17	Cercle des Aînés Réunion
M 18	
J 19	
V 20	
S 21	Boules
D 22	●
L 23	
M 24	39
M 25	
J 26	
V 27	
S 28	●
D 29	
L 30	

Octobre

M 1	40
M 2	
J 3	
V 4	
S 5	●
D 6	
L 7	
M 8	41
M 9	
J 10	
V 11	
S 12	
D 13	○
L 14	
M 15	Cercles des Aînés Voyage
M 16	
J 17	
V 18	
S 19	Concours Réunion
D 20	Concours Vogue
L 21	Boules Concours de la vogue
M 22	Cercle des Aînés Assemblée générale
M 23	43
J 24	
V 25	
S 26	Classe en 0 Jambon à la broche
D 27	●
L 28	44
M 29	
M 30	
J 31	

Novembre

V 1	
S 2	Classe en 5 Choucroute
D 3	
L 4	●
M 5	45
M 6	
J 7	Cercle des Aînés Choucroute
V 8	
S 9	Boules Saucisson au lard
D 10	
L 11	Commemoration
M 12	○
M 13	46
J 14	
V 15	
S 16	
D 17	
L 18	47
M 19	Cercle des Aînés Réunion
M 20	
J 21	
V 22	Marathon du Beaupiais
S 23	Classe en 8 Poulet
D 24	Pommes Lido
L 25	
M 26	●
M 27	48
J 28	
V 29	
S 30	Boules Assemblée générale

Décembre

D 1	Sou des écoles Bouée aux jouets
L 2	
M 3	
M 4	●
J 5	
V 6	Classe en 3 Fromage
S 7	Sou des écoles Sapins
D 8	Classe en 0 Soirée d'anniversaire
L 9	
M 10	
M 11	50
J 12	○
V 13	
S 14	
D 15	
L 16	51
M 17	Cercle des Aînés Réunion
M 18	
J 19	●
V 20	Apnée de Noël de l'école
S 21	
D 22	Classe en 9 Histoires
L 23	
M 24	52
M 25	
J 26	●
V 27	
S 28	
D 29	
L 30	
M 31	

ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.
ZONE C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

Les corps scolaires sont donnés à titre indicatif sans engager la responsabilité de l'éditeur. Sous réserve de modifications par le ministère de l'Éducation Nationale.